

UNIVERSITE TOURS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'application / assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, session 2024

Le président de l'université de Tours, EPCSCP, Monsieur Arnaud GIACOMETTI,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Gestionnaire d'application / assistance support, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, au titre de l'année 2024 :

Madame FARGUES Emmanuelle, APAE, présidente, Université de Tours, Tours.
Monsieur DURIAUD Jean-Luc, IGE HC, vice-président, Université de Tours, Tours.
Monsieur CARPENTIER Michaël, IGR, expert, Rectorat de l'académie d'Orléans Tours, Tours.
Monsieur FILMON Jérôme, IGE HC, expert, Université d'Angers, Angers.
Madame LEUDE Hélène, IGR, experte, Rectorat de l'académie de Bordeaux, Bordeaux.
Madame LE GALL Rachelle, IGE HC, suppléante, Université de Tours, Tours.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Tours, le 03/09/2024

A. Giacometti
Le Président
de l'Université de Tours,

Arnaud GIACOMETTI